Solidaires Finances Publiques

Section DISI Paris-Normandie

Solidaires finances

Mél. : *solidairesfinancespubliques.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr*

Comité Technique Local (CTL)

du 18 octobre et du 2 novembre 2016

Les représentants du personnel ont boycotté la 1ère convocation de cette instance (le 18 octobre), afin de marquer leurs mécontentements actuels suite aux différents groupe de travail et CTR (cf notre liminaire).

Notre directeur ne partage pas les propos de notre liminaire :

- Fusion des ESI sur une même résidence : Pour lui, il n'y a eu aucune précipitation concernant l'information sur la fusion des ESI. Ce n'est que la suite du GT informatique puis du CTR. Il ne fait que respecter le calendrier.
- Détachements des agents : il ne fait que respecter les souhaits des agents
- Remboursements des frais de déplacement sur la résidence de Versailles au tarif province : Agora était une application permissive, FDD est une application nationale et plus restrictive. Il applique la réglementation.

Bilan Notation 2016 (gestion 2015)

Habituellement le bilan de notation est présenté aux représentants du personnel en début d'année N+1, les CAP nationales se déroulant entre octobre et décembre. Pour la 1ère fois, aucun agent de la DISI PN n'a saisi la CAPN.
Nous constatons que très peu d'agents ont déposé un recours auprès le l'autorité hiérarchique et auprès de la CAPL.

A : 3 recours sur 68 agents évalués
B : 4 recours sur 198
C : 1 recours sur 124.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, il y a pourtant eu 30 % d'agents sans bonification !!!
Nous constatons un découragement certain des agents qui bien que n'obtenant pas satisfaction lors de leur recours auprès de l'Autorité Hiérarchique ou de la CAPL, ne font pas appel au niveau suivant.

Pour le cadre B, il est dommageable d'avoir perdu une réduction d'un mois. A compter du 01/01/2017, les agents B seront tous en cadence fixe.

Pour le cadre C technique, nous avons déploré qu'une réduction supplémentaire de 2 mois n'ai pas été attribuée à un agent alors que les quotas le permettaient.

Evolution du TAGERFIP : transferts et transformations d'emplois (pour avis)

Transfert de B PAU vacants

Comme chaque année, l'administration procède à des transferts d'emplois de B PAU vacants pour asseoir des agents promus par liste d'aptitude (C en B) en 2016 :

- 1 B PAU de l'ESI Rouen Jean Moulin → CID Le Havre
- 1 B PAU de l'ESI Ordléans → CID Blois
- 1 B PAU de l'ESI Versailles St Cloud → CID Cergy

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

Titulaires :		***Suppléants :***	
Carole BAILLY	**ESI ORLEANS**	Isabelle TROUILLARD	**ESI ORLEANS**
Patrick PIMONT	**ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy**	Marie-France FORNAY	**ESI VERSAILLES Chantiers**
Jean-Luc DEBON	**ESI CAEN**	Martine ROELAS	**ESI ORLEANS**

Nous sommes CONTRE ces transferts d'emplois. Nous demandons la transformation des emplois. Arrivera le jour où il n'y aura plus de vacances d'emplois pour affecter les agents promus. Que se passera-t-il alors ???

A l'unanimité, les OS (SFP, CGT et FO) ont voté CONTRE ces transferts d'emplois.

Implantation d'un cadre A à la CID Cergy rattachée à l'ESI de Versailles Saint Cloud

Faisant suite à la révision de l'organisation du pilotage des structures SIL / CID présentée lors du CTL du 13 septembre 2016, l'administration souhaite renforcer l'encadrement de la CID 95 composée de 10 agents.
Pour cela, le directeur transfère un emploi de A PSE vacant de l'ESI de Nanterre à la CID de Cergy, et le transforme en emploi de A administratif, en perdant au passage une qualification de PSE.

Pourquoi implanter un emploi A administratif pour encadrer une CID alors que la totalité des A des CID de la DISI Paris-Normandie sont qualifiés ?

Les OS ont voté à l'unanimité CONTRE cette perte d'emploi d'informaticien.

Transfert d'un emploi de B PAU vacant de l'ESI Nanterre à la CID Vanves

Compte tenu du niveau d'activités de la CID de Vanves, il a été décidé d'affecter par détachement un 4ème agent. Afin de régulariser la situation de l'agent B PAU arrivé le 01/09/2016, le directeur transfère un emploi de B PAU vacant de l'ESI Nanterre à la CID de Vanves.

Rappelez-vous, au CTL de 2014, l'administration nous avait expliqué qu'il ne servait à rien de laisser un emploi vacant à la CID de Vanves. Elle l'avait transféré à l'ESI de Nanterre pour asseoir un promu par liste d'aptitude.

Nous revenons à une situation telle que nous l'avons connu au moment de la création de la DISI, à savoir 3 B PAU et 1 C PAU pour la CID de Vanves.

Transformation d'un emploi IDIV CN Chef de projet en emploi IDIV CN administratif à l'ESI de Nanterre

Afin de se donner plus de chance de voir un IDIV CN arrivé à l'ESI de Nanterre, le directeur décide une fois de plus de transformer un emploi qualifié en emploi administratif.

Encore une perte d'emploi qualifié pour cet ESI.

Dans le cadre de sa carrière, un A analyste passant IDIV CN chef de projet ne pourra rester sur l'établissement et voilà comment on perd nos informaticiens à la DISI Paris Normandie !!!

Rien que pour ce CTL, l'ESI de Nanterre perd 3 emplois d'informaticien : 1 A PSE, 1 B PAU et 1 Chef de projet. Quel avenir pour cet établissement qui est dépouillé régulièrement ???

Les élus Solidaires Finances Publiques ont voté CONTRE cette transformation.

Transformation du poste de C Veilleur de Nuit/Gardien en C AST services communs à l'ESI d'Orléans

Depuis la mise en place de la télésurveillance à l'ESI d'Orléans (avril 2016), les missions de l'agent assurant les fonctions de veilleur de nuit ont été revues. Ce dernier assure dorénavant des activités administratives de jour.

Afin de régulariser la situation de l'agent, le directeur transforme l'emploi de C VN/GC en C AST services communs.
L'agent devra participer au mouvement de mutation nationale. L'agent est prioritaire sur ce poste suite à la suppression du poste de veilleur de nuit.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

Titulaires :		***Suppléants :***	
Carole BAILLY	**ESI ORLEANS**	Isabelle TROUILLARD	**ESI ORLEANS**
Patrick PIMONT	**ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy**	Marie-France FORNAY	**ESI VERSAILLES Chantiers**
Jean-Luc DEBON	**ESI CAEN**	Martine ROELAS	**ESI ORLEANS**

Mutualisation des fonctions budgétaires avec DISI Paris Champagne (pour info)

La mutualisation des fonctions budgétaires a été présentée au CTR du 27 novembre 2014.
Après l'expérimentation entre la DISI Est et la DISI Paris Champagne en 2015, elle s'est poursuivi en 2016 avec les DISI Sud-Est, Sud-Ouest et Nord.
Les DISI Paris-Normandie, Ouest, RAEB et Pays du Centre rejoindront la plate-forme budget de la DISI Paris Champagne au 01/01/2017.

Solidaires Finances Publiques s'oppose à toute forme de concentration des missions qui sous le couvert de simplification justifie les suppressions d'emploi en les qualifiant élégamment de « rationalisation des ressources ».

Pour l'IDIV en charge du budget, aucune inquiétude sur cette nouvelle organisation. Il a par ailleurs anticipé en ne remplaçant pas l'agent C muté au 1 octobre (suite réussite concours).
Nous n'avons eu aucune information sur le calibrage des effectifs à la DISI Paris Champagne.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques suivront ce dossier, et veilleront au maintien des effectifs nécessaires à l'accomplissement des missions.

Points divers

ESI de Caen

Le déménagement est prévu les 17 et 18 novembre 2016. Des agents seront présents afin d'assister le personnel de la société de déménagement.

2/3 des agents bénéficient de la prime de restructuration de service (PRS). Une proratisation sera effectuée sur le montant pour les futurs retraités partant en 2017.

Chaque agent a reçu un courrier explicatif sur le mode d'attribution de la PRS. Aucun contentieux à ce jour.

Le paiement de cette prime sera effective sur la paie de novembre.

Arrivée du service SFACT à l'ESI Orléans

Le cabinet Lanvin est retenu comme maître d'oeuvre. Il se rendra vendredi 4 novembre à l'ESI.

Suite à cette visite, les groupes de travail pourront débuter.

Fusion des ESI de Versailles et de Rouen

Fin 2016, la direction proposera les dates de fusion à la direction générale.

Les éléments seront ensuite présentés dans les CTL et CHSCT en 2017 et 2018.

Pour plus de détails vous pouvez prendre contact avec les élus de Solidaires Finances Publiques.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

Titulaires :		***Suppléants :***	
Carole BAILLY	**ESI ORLEANS**	Isabelle TROUILLARD	**ESI ORLEANS**
Patrick PIMONT	**ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy**	Marie-France FORNAY	**ESI VERSAILLES Chantiers**
Jean-Luc DEBON	**ESI CAEN**	Martine ROELAS	**ESI ORLEANS**